



Renouvellement et renforcement de la liaison 20.000 Volts entre Fort de France et les Trois Îlets

Dossier d'enquête préalable au titre du code de
l'environnement

Préambule

Version finale Juillet 2021

Informations relatives à la qualité du document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s)	S. CHERKAOUI
Volume du document	Préambule
Référence	END024EEP

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Rédigé par	Visé par	Modifications
V1	11-Sept-2020	S. CHERKAOUI	Y. DELMARES	
V2	02-Oct-2020	S. CHERKAOUI	Y. DELMARES	Intégration commentaires EDF - ENEDIS
Vf	Juil-2021	S. CHERKAOUI	Y. DELMARES	Intégration des remarques de la DEAL

DESTINATAIRES

Nom	Entité
J. JEAN BAPTISTE	EDF
C. ARGONDICCO	ENEDIS
G. POUILLAOUEC	ENEDIS

La configuration actuelle des réseaux électriques de la zone de la baie de Fort-de-France, ne permet plus de garantir l'alimentation du Sud-Ouest de la Martinique dans des conditions satisfaisantes. La liaison sous-marine reliant le poste source de Dillon vers la Pointe des Grives est aujourd'hui victime de nombreuses défaillances et n'est plus adaptée au milieu marin. C'est la raison pour laquelle le projet de renforcement et de renouvellement du câble est indispensable à la sécurisation et au maintien de l'alimentation électrique.

Au regard de la législation française, la réalisation de ce projet est soumise aux réglementations suivantes :

- **Autorisation environnementale unique** selon la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activité au titre de la législation relative à la protection de la ressource en eau (visés au I de l'article L214-3 du code de l'environnement) ;
- **Évaluation environnementale** selon l'article R122-2 du code de l'environnement ;
- **Dossier de concession d'utilisation du domaine public maritime** selon les articles R2124-1 à R2124-12 du code général de la propriété des personnes publiques.

Préalablement à l'obtention des autorisations nécessaires, le projet doit faire l'objet d'une enquête publique au titre de l'article R123-1 du Code de l'environnement « *Font l'objet d'une enquête publique [...] les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements soumis de façon systématique à la réalisation d'une étude d'impact et ceux qui, à l'issue de l'examen au cas par cas prévu au même article, sont soumis à la réalisation d'une telle étude* » ainsi qu'au titre de l'article R2124-7 du Code général de la propriété des personnes publiques « *Le projet fait l'objet d'une enquête publique menée dans les formes prévues par les articles R123-2 à R123-27 du code de l'environnement* ». Le projet de Renforcement et de renouvellement de la liaison électrique est donc susceptible d'être soumis à deux enquêtes publiques.

Néanmoins, les dispositions de l'article L181-10 du code de l'environnement prévoient que « *Lorsque le projet est soumis à l'organisation de plusieurs enquêtes publiques, il est procédé à une enquête publique unique, sauf dérogation demandée par le pétitionnaire et accordée lorsqu'elle est de nature à favoriser la bonne réalisation du projet par l'autorité administrative compétente pour délivrer l'autorisation environnementale* ».

Ainsi, une seule enquête publique unique sera réalisée pour le projet.

Pour éviter autant que possible les redondances entre les documents constitutifs du dossier d'enquête publique, ce dernier a été scindé en différents volets qui sont :

- Soit spécifiques à un document constitutif du dossier d'enquête publique (ex : Le volet B « Mention des textes qui régissent l'enquête publique » est un élément constitutif du dossier d'enquête publique uniquement) ;
- Soit communs à plusieurs documents constitutifs du dossier d'enquête publique (ex : Le volet C « Description de la nature du projet » est un élément constitutif du dossier d'autorisation environnementale unique et du dossier de demande de concession du domaine public maritime).

L'organisation du dossier d'enquête publique est donc la suivante :

- Volet A – Présentation du projet et pièces administratives ;
- Volet B – Évaluation environnementale ;
- Volet C – Dossier d'Autorisation environnementale unique ;
- Volet D – Dossier d'Autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime ;
- Volet E – Résumé Non Technique ;
- Volet F – Avis règlementaires.

Le contenu de chacun des volets constitutifs du dossier d'enquête publique est détaillé dans les tableaux suivant.

Volet A – Présentation du projet et pièces administratives	
Chapitres	Contenu
1- Objet et conditions de la présente enquête	<ul style="list-style-type: none"> - Identité du demandeur - Objectifs du projet - Justification du projet - Textes régissant l'enquête - Objet de l'enquête publique
2- Insertion de l'enquête dans les procédures administratives	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure préalables à l'enquête - Déroulement de l'enquête publique - A l'issue de l'enquête publique - Procédures engagées simultanément ou ultérieurement à l'enquête publique
3- Emplacement du projet et plan de situation	<ul style="list-style-type: none"> - Mention du lieu du projet - Plan de situation du projet
4- Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Description de la localisation géographique - Caractéristiques physiques des aménagements projetés - Description des travaux - Description de la phase opérationnelle - Estimations des types et quantités de résidus et d'émissions attendus - Coût du projet

Volet B – Évaluation environnementale	
Chapitres	Contenu
1- Résumé non technique	Cf . Volet E
2- Description du projet	Cf. Volet A
3- Description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement « scénario de référence »	<ul style="list-style-type: none"> - Description de l'état actuel (ou initial) de l'environnement
4- Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des aires d'étude - Milieu physique - Milieu naturel y compris risques naturels - Milieu humain y compris risques technologiques et santé humaine - Synthèse des enjeux de l'état initial
5- Description des incidences du projet sur l'environnement et mesures prévues par le maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Incidences et mesures de l'installation des liaisons sous-marines - Incidences et mesures de l'installation des zones d'atterrage et leurs liaisons terrestres - Incidences et mesures du démantèlement du câble actuel - Incidences du projet sur le climat et évaluation de la vulnérabilité au changement climatique - Synthèse des incidences du projet
6- Description du cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la réglementation - Présentation des projets connus retenus et analyse des effets cumulés
7- Description des incidences négatives notables résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des risques - Évaluation sommaire des risques et des dispositions prises dans le cadre du projet
8- Description des solutions de substitutions raisonnables examinées par le maître d'ouvrage et raisons du choix du projet retenu	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif du projet - Justification de l'utilité publique pour la collectivité - Solution de substitution : évolution du projet jusqu'à la solution retenue - Raisons du choix du projet retenu

Volet B – Évaluation environnementale	
9- Mesures prévues par le maître d'ouvrage	- Mesures prévues par le maître d'ouvrage
10- Modalités de suivi des mesures ERC	- Modalités de suivi des mesures ERC
11- Description des méthodes de prévision utilisées pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement	- Collecte des données nécessaires pour l'état initial - Études spécialisées - Évaluation des incidences - Difficultés rencontrées
12- Noms, qualités et qualifications des experts et études menées	- Noms, qualités et qualification des experts et études menées

Volet C – Pièces du dossier d'Autorisation Environnementale Unique au titre de la loi sur l'eau	
Chapitres	Contenu
1- Mention du lieu du projet	- Mention du lieu du projet
2- Document attestant que le pétitionnaire est propriétaire du terrain ou dispose du droit d'y réaliser son projet	- Document attestant que le pétitionnaire est propriétaire du terrain ou dispose du droit d'y réaliser son projet
3- Description du projet	- Description de la nature du projet (Cf Volet A) - Rubriques des nomenclatures dont le projet relève - Moyens de suivi et de surveillance - Moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident - Conditions de remise en état du site après exploitation
4- Évaluation environnementale	- Cf Volet B – Évaluation environnementale
5- Éléments graphiques	Atlas cartographique
6- Résumé non technique	- Cf Volet E

Volet D – Pièces du dossier de demande de concession d'utilisation du domaine public maritime	
Chapitres	Contenu
1- Identité du demandeur	- Identité du demandeur
2- Situation, consistance et superficie de l'emprise faisant l'objet de la demande	- Situation, consistance et superficie de l'emprise faisant l'objet de la demande
3- Destination, nature et coût des travaux	- Destination, nature et coût des travaux
4- Cartographie du site d'implantation et plans des installations à réaliser	- Cartographie du site d'implantation et plans des installations à réaliser
5- Calendrier de réalisation des travaux et date prévue de mise en service	- Calendrier de réalisation des travaux et date prévue de mise en service
6- Modalités de maintenance envisagées	- Modalités de maintenance envisagées
7- Modalités proposées, à partir de l'état initial des lieux, du suivi du projet et de l'installation et de leur impact sur l'environnement et les ressources naturelles	- Modalités proposées, à partir de l'état initial des lieux, du suivi du projet et de l'installation et de leur impact sur l'environnement et les ressources naturelles
8- Résumé non technique	- Cf Volet E

Volet E – Résumé non technique	
Chapitres	Contenu
1- Identité du demandeur	- Identité du demandeur
2- Description du projet soumis à enquête	- Description de la nature du projet - Rubriques dont le projet relève
3- Évaluation environnementale	- Description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement – « scénario de référence » - Description des facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet – État initial - Description des incidences notables du projet sur l'environnement et mesures prévues par le maître d'ouvrage - Description du cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés - Description des incidences négatives notables résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs
4- Dossier de demande de concession d'utilisation du domaine public maritime	- Dossier de demande de concession d'utilisation du domaine public maritime

Volet F – Avis réglementaires
Ensemble des avis à recueillir avant l'ouverture de l'enquête